



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E61493

VALABLE JUSQU'AU 28/11/2024

ÉDITÉ LE 26/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/1991

Forme juridique : SARL

Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LIMOGES

Siret : 380 475 251 00027

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 87 4184 0

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000007643363104

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000007643363104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : AIXE BATIMENTS SARL

CHEMIN DE LA NEPLE
87700 AIXE SUR VIENNE

Téléphone : 05 55 70 46 55

Portable : 06 80 14 21 42

Fax :

Site Internet : www.aixebatiments.fr

E-mail : contact@aixebatiments.fr

Responsabilité légale :

DEFAYE JEAN-PAUL CO-GÉRANT

Effectif moyen : 14

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	29/11/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIMOGES
CENTRE REGIONAL DU BATIMENT
6 ALLEE DUKE ELLINGTON
B.P. 40012
87067 LIMOGES CEDEX 3

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.